

29 avril 2011

organisé par Marie Bassano et Pierre Bonin

pluralisme juridique
à l'épreuve de l'Histoire



Membres du comité scientifique

Audren, chargé de recherche en histoire du droit, CNRS/Science Po

Chagniot, directeur d'études émérite en histoire moderne, EPHE

Chêne, professeur d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté de droit de Poitiers, directeur de l'IHD, Paris Descartes

Cosandey, maître de conférences en histoire moderne, EHESS

Albert Rigaudière, membre de l'Institut

Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit, Ecole de droit de la Sorbonne Paris I Panthéon-Sorbonne

Philippe Sueur, doyen honoraire de la faculté de droit de Paris 13, professeur d'histoire du droit, Paris 13

Jean-Louis Thireau, professeur d'histoire du droit, Ecole de droit de la Sorbonne Paris I Panthéon-Sorbonne

Contacts

CERAL - Université Paris 13
Tél. : 01 49 40 38 22 - Courriel : ceral@univ-paris13.fr
www.univ-paris13.fr/ceral

IHD - Université Paris Descartes
Tél. : 01 41 17 33 16 - Courriel : ihd@parisdescartes.fr
www.droit.univ-paris5.fr/spip.php?article337

Accès

Université Paris 13
99 av. Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

Prendre le train réseau banlieue à gare du Nord
(quais 30 à 36 ; un départ toutes les 7 ou 8 minutes)
direction Luzarches ou Pontoise ou Valmondois.
Descendre au 2^e arrêt à Epinay-Villetaneuse.
Durée du trajet : 9 minutes.
Puis 10 minutes à pied ou bus 156, 356,
ou 354 arrêt Université Paris 13.

Université Paris Descartes
10 avenue Pierre Larousse, 92245 Malakoff Cedex

En métro : ligne 13 (Portes de Vanves ou Malakoff-Plateau de Vanves).
En Tramway : T3.
En bus : ligne 58 et 95 (Porte de Vanves).

28 et 29 avril 2011

Colloque organisé par Marie Bassano et Pierre Bonin

Le pluralisme juridique à l'épreuve de l'Histoire



Realisation - impression - Service Communication UP 13 - Mars 2011

Université Paris 13, Institut Galilée, Amphi B
Université Paris Descartes, Faculté de droit, Salle des Actes



IHD
Institut d'histoire du Droit



CERAL
Centre de Recherche sur l'Action Locale



L'Université Paris 13 fait partie
du PRES Sorbonne Paris Cité
et du Campus Condorcet



IHD
Institut d'histoire du Droit



CERAL
Centre de Recherche sur l'Action Locale



(Paris 13, Amphi B, Institut Galilée)

Coordination des travaux : Jean-Loup Salzmann, président de l'Université Paris 13

L'Etat, droit sans Etat

Présidence de Robert Etien, doyen de la faculté de droit, sciences politiques de l'Université Paris 13, directeur du CERAL

Présidence de Hans Vanderlinden (professeur émérite d'anthropologie du droit, Universités de Moncton, membre titulaire de l'Académie royale des sciences de Belgique et de l'Académie internationale de droit comparé) : « **En Belgique et dans l'autre, les pluralismes juridiques entre 1972 et 2011 : témoignage** »

Présidence de Pierre Le Roy (professeur émérite d'anthropologie du droit, Paris I/LAJP) : « **Obstacles à la prise en compte du pluralisme juridique dans des pays à statut romano-germanique : un point de vue anthropologique** »

Présidence de Jean Guéry (directeur de recherche en histoire moderne, CNRS/CRH) : « **Pratiques juridiques de l'Ancien Régime : du maintien d'un pré-droit à la création de droits** »

Débat et pause

Présidence de Patrick Kernéis (professeur d'histoire du droit, Paris-Ouest/GEDEOM) : « **Le droit coutumier et les coutumes des peuples dans l'Antiquité tardive : aux origines de la formation des lois** »

Présidence de Catherine Nemo (post-doctorante ERC en histoire du droit, projet RELMIN, Université de Nantes) : « **Le pluralisme juridique en Gaule franque : quelle place pour les tribunaux et le droit juifs ?** »

Présidence de Jean-François Warembourg (professeur d'histoire du droit, Lille-II/CHDC) : « **Pluralisme juridique dans l'ancienne France coutumière XVI^e-XVIII^e siècles** »

Le pluralisme législatif face au pluralisme ?

Présidence de Philippe Sueur, doyen honoraire de la faculté de droit de Paris 13, professeur d'histoire du droit, Université Paris 13

Présidence de Jean-François Durand (professeur émérite d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté de droit, Montpellier I/UMR 5815 « Dynamiques du droit ») : « **Robinson et les mythes et réalités du pluralisme juridique en droit colonial** »



14h50 : David Deroussin (professeur d'histoire du droit, Lyon III/CLHD) : « **Quand la France organisait le pluralisme : les codes des obligations et des contrats dans les protectorats français** »

15h10 : Michelle Bégou-Davia (professeur d'histoire du droit, Paris-Sud/DSR) : « **L'élaboration du Sexte** »

15h30 : Débats et pause

16h00 : Jean-Marie Cauchies (professeur d'histoire des institutions, Académie royale de Belgique/Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles/Université catholique de Louvain) : « **Légiférer – rationaliser – codifier : l'essor des lois aux Pays-Bas sous Charles Quint et Philippe II** »

16h20 : Giuseppe Ambrosino (doctorant en histoire des institutions, Université de Messine) : « **Comment s'écrit matériellement la loi au XVIII^e siècle ?** »

16h40 : Pierre Bonin (professeur d'histoire du droit, Paris 13/CERAL) : « **La loi dans les dictionnaires juridiques de l'Ancien Régime** »

17h00 : Débats

20h30 : (Enghien-les-Bains, Auditorium des Rives d'Enghien)

Présidence de Renaud Denoix de Saint-Marc (vice-président du Conseil d'Etat honoraire, membre du Conseil Constitutionnel) : « **L'élaboration de la loi dans la France d'aujourd'hui** »

29 avril (Paris Descartes, Faculté de droit, Salle des Actes)

8h30 : Accueil

8h45 : Introduction des travaux : Jean-Pierre Machelon, doyen de la faculté de droit de l'Université Paris Descartes

Pluralités des pluralismes

Sous la présidence de Christian Chêne, professeur d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté de droit de Poitiers, directeur de l'IHD, Paris Descartes

9h00 : Frédéric F. Martin (maître de conférences en histoire du droit, Université de Nantes/DCS) : « **Faire du droit ce qu'on lui fait dire ? Sources du droit et pratiques normatives à la fin du Moyen Âge** »

Le pluralisme juridique à l'épreuve de l'Histoire

9h20 : Brigitte Basdevant-Gaudemet (professeur d'histoire du droit, Paris-Sud/DSR) : « **Confirmation, vérification ou réception des dispositions canoniques aux temps modernes** »

9h40 : Marie-France Renoux-Zagamé (professeur d'histoire du droit, école de droit de la Sorbonne-Paris I/CHDC) : « **L'autorité du droit romain dans la casuistique judiciaire aux XVII^e et XVIII^e siècles** »

10h00 : Débats et pause

10h30 : Julie Doyon (PRAG et doctorante en histoire moderne, Paris 13/CRESC) : « **L'esprit familial du droit : la jurisprudence du parricide au XVIII^e siècle** »

10h50 : Jacques Krynen (professeur d'histoire du droit, Toulouse 1-Capitole/CTHDIP) : « **Le rôle de la magistrature au XIX^e siècle, interprétation ou création du droit ?** »

11h10 : Anne Penneau (professeur de droit privé, Paris 13/IRDA) : « **Liberté et adaptation du juge, entre normes techniques, règles de l'art et usages** »

11h30 : Débats

Penser le pluralisme, ordonner le pluralisme

Sous la présidence d'Albert Rigaudière, membre de l'Institut

14h00 : Arnauld Leclerc (maître de conférences en science politique, Université de Nantes/DCS) : « **Le pluralisme, de la philosophie au droit** »

14h20 : Anne-Sophie Chambost (maître de conférences en histoire du droit, Paris Descartes/IHD) : « **La doctrine publiciste et la question du pluralisme : critique de l'omnipotence de la loi (fin XIX^e - début XX^e)** »

14h40 : Paolo Alvazzi del Frate (professeur d'histoire du droit public, Rome III/ Dipartimento di Storia e Teoria generale del Diritto) : « **Pluralisme et uniformisation du droit en Italie au XIX^e siècle** »

15h00 : Marie Bassano (maître de conférences en histoire du droit, Paris Descartes/IHD) : « **Qui prior est tempore potior est iure** »

15h20 : Débats et pause

16h00 : Nader Hakim (professeur d'histoire du droit, Bordeaux IV/CAHD) : « **Conclusions** »